

La réunion du 25 septembre 2008

05-10-2008

Belle séance que cette réunion du 25 septembre

Les conseillers municipaux ont
reçu la charte d'accompagnement du développement commercial.

L'objectif est d'éviter la trop
grande présence d'agences bancaires et immobilières dans les rues les plus
commerçantes.

La mairie entend privilégier une
démarche consensuelle sans interdire une action plus rigoureuse en tant que de
besoin.

Le Conseil municipal a décidé
d'accorder une tribune libre sur le site internet de la ville aux élus
d'opposition.

Un des gros sujets de la réunion
a été l'annonce du renouvellement des conseils de quartiers (8 au total + une
instance spécifique pour les habitants du domaine du château).

Chaque conseil est composé de 3
collèges de taille identique (10 membres chacun).

Les deux premiers sont élus
respectivement par les habitants et les associations du quartier.

Le troisième est composé de
membres désignés par la mairie.

Une composition spécifique est
néanmoins prévu pour le quartier Satory compte tenu des particularités de
celui-ci (population relevant exclusivement de la Défense et fonctionnement
particulier de ce territoire militaire)

municipalité, chaque groupe d'opposition pourra désigner un représentant par conseil.

La municipalité entend faire vivre ces conseils, non comme de mini-conseils municipaux, mais comme des instances de démocratie locale au plus près des préoccupations concrètes des habitants de chaque quartier.

Une de ses préoccupations est de faciliter au maximum l'échange d'information entre ces conseils de quartiers et les élus du conseil municipal.

Les élections sont prévues le 22 novembre pour le collège habitants et le 15 novembre pour le collège associations.

Enfin une charte de fonctionnement des conseils de quartier sera prochainement éditée.

Le second dossier important du conseil concernait la décision modificative du budget. On se souvient, dans l'urgence, l'équipe actuelle avait repris le budget préparé par la municipalité sortante en assortissant toutefois une minoration de la pression fiscale.

Cette décision modificative est donc la première manifestation des orientations que souhaitaient impulser la majorité municipale.

Ce sont les économies de budget de fonctionnement et une ferme volonté de réduire sensiblement les dépenses qui domine nettement l'esprit de la nouvelle équipe municipale, ce qui est plutôt rassurant dans le contexte économique de récession technique en France. Alors que souvent les nouvelles équipes municipales font de l'activisme en creusant les déficits, la philosophie de notre nouveau Maire peut se résumer ainsi : « être dynamique sans creuser les déficits ». Sur les 49 millions d'euros d'investissements autorisés, 4,1 millions ne seront pas engagés afin de se conserver une bonne marge de manœuvre. C'est la refonte du projet de rénovation du Gymnase de Richard Mique qui fournira l'essentiel des économies budgétaires de l'année. Il s'agissait d'un budget global de 8 millions d'euros dont 5,6 millions net pour la Ville ! A ce prix là, la ville pourra sans doute rénover 3 gymnases ! Quant au chantier de la piste cyclable, promise lors de la campagne électorale, sur un budget réduit à 670Ke (contre 900Ke initialement), la quote-part de la Ville ne sera finalement que de

300Ke, ce qui reste modéré pour l'aménagement de 1,5 km de voies. Sur l'exercice, le chantier du parking du Boulevard de la Reine est inscrit à hauteur de 1,3 million d'euros. Quant à la restauration du portail de l'Hôtel des Gendarmes, elle ne coûtera que 160 000 euros. Le budget 2008 intègre 1Me d'économies de gestion courante et 3,08 millions d'économies d'emprunts. Ce budget que l'on peut qualifier de « serré » a cependant pas négligé les dépenses nécessaires: le remboursement des abonnés et la diminution budgétée des recettes de stationnement (335 Ke) et la promotion de la vie associative avec 15 000 euros de subventions pour le Salon du Livre historique, 26 500 euros pour les crèches associatives, 15 000 euros pour l'édition d'un Guide seniors... Une subvention symbolique a également été votée pour l'exposition qui aura lieu dans le cadre de la commémoration prévue du 90ème anniversaire de la Victoire de 1918. Enfin, en tant que bibliophile, nous avons beaucoup apprécié le vote d'une exonération de la taxe professionnelle des 17 libraires de Versailles. Il s'agit là, à la fois de préserver l'accès à culture et le commerce de proximité. Bravo !

En ce qui concerne le budget 2009, le DOB (Débat d'orientation Budgétaire) aura lieu en novembre 2008 pour une discussion et un vote prévu en décembre 2008.

Enfin toujours dans un souci de rigueur, le conseil a lancé un audit du chauffage urbain, préalable au renouvellement prochain de la concession : état des canalisations, investissements réalisés, satisfaction des besoins...)

L'ensemble du conseil municipal a salué cet effort de rigueur si nécessaire en raison de la situation actuelle. Le maire n'a pas caché l'exercice périlleux que constitue l'élaboration du budget 2009 avec un désengagement marqué de l'Etat au niveau des dotations de fonctionnement.

Au niveau des projets, signalons l'intérêt que porte la mairie au bâtiment de la poste situé Avenue de Paris .

A signaler aussi une grande exposition pour le 90ème anniversaire de la première guerre mondiale qui aura lieu du 8 au 23 novembre 2008.

Nous la signalons d'autant plus

que l'équipe de Versailles2008 et après a activement participé à sa conception.

Au final nous avons apprécié l'esprit de cette réunion. Il y a une réelle vie démocratique avec des échanges francs et courtois qui se concentrent sur l'essentiel et non plus sur des stériles querelles de personnes.

Mention particulière à Henry de Lesquen, pour sa maîtrise des dossiers et son attitude constructive. Il a d'ailleurs indiqué se positionner en groupe indépendant et non en groupe d'opposition.